**Formulaire : avis du canton concernant les aides financières selon la LDEP**

1. **Données sur la communauté ou sur la communauté de référence**

Numéro de demande :       Nom :

Forme juridique :       Date de création :

Numéro d’identification des entreprises (IDE) :

Rue / n° :       NPA / localité :

Données sur la forme d’organisation de la communauté :

Demande au titre de communauté de référence conformément à l'art. 2, al. 1, let. b en re lation avec l'art. 8, al. 1, OFDEP :

communauté accessible à tous les professionnels de la santé et qui offre à tous les patients la possibilité d’ouvrir un dossier électronique du patient.

OU

Demande au titre de communauté de référence conformément à l'art. 2, al. 1, let. b en re lation avec l'art. 8, al. 2, OFDEP :

communauté pas accessible à tous les professionnels de la santé ou qui n’offre pas à tous les patients la possibilité d’ouvrir un dossier électronique du patient.

OU

Demande au titre de communauté conformément à l'art. 2, al. 1, let. a en relation avec l'art. 8, al. 2, OFDEP.

1. **Importance de la communauté ou de la communauté de référence pour les soins de santé dans son rayon d’activité (art. 4, al. 3, let. a, OFDEP) ?**

2.1 Type et nombre d’institutions de santé et de professionnels de la santé pouvant s’affilier à la communauté ou à la communauté de référence (cf. art. 4, al. 3, let. a, ch. 1, OFDEP) ?

2.2 Mention du rayon d’activité de la communauté ou de la communauté de référence et indication du nombre de personnes habitant dans le rayon d’activité (cf. art. 4, al. 3, let. a, ch. 2, OFDEP) conformément aux chiffres de l’Office fédéral de la statistique[[1]](#footnote-1) sur la population effectivement résidente.

1. **Calendrier pour la constitution de la communauté ou de la communauté de référence. Les indications fournies sont-elles réalistes ?**

Remarque : Outre les coûts imputables pour la constitution et pour la certification, un plan de financement doit être déposé pour les six premières années d’exploitation au minimum, faisant ressortir de manière claire et crédible la garantie du financement de l’exploitation de la communauté ou de la communauté de référence. (art. 11, let. d, OFDEP)

1. **Comment évaluez-vous le plan de financement de la communauté ou de la communauté de référence ?** 
   1. Les sources de revenus et les sources de financement sont-elles vraisemblables à vos yeux ? Quels risques peuvent être identifiés ? Comment peut-on éviter ces risques ?

* 1. Le financement pour la constitution de la communauté est-il garanti ?

* 1. Évaluez la garantie pour les six premières années suivant la constitution. Le projet est-il durable ? Quels risques voyez-vous ?

1. **Recommandation du canton**

**Le canton recommande-t-il d’octroyer une aide financière ?**

**oui**  **non**

1. **Le canton soutient-il financièrement le projet ?**

**oui**  (**joindre une confirmation) non**

**Remarques :**

**Personne compétente dans le canton**

Service :       Rue :

Code postal :       Lieu :

Nom / prénom :

Fonction :

Lieu / date :       Signature :

1. **Annexes**

**Preuve du montant du cofinancement cantonal ou des contributions allouées ou assurées par un canton (art. 11, let. e, OFDEP)**

**Autres remarques ou indications éventuelles :**

1. https://www.bfs.admin.ch [↑](#footnote-ref-1)